

QUESTIONNAIRE MUNICIPALES 2026 STRASBOURG

Liste : STRASBOURG FIERE ET SOLIDAIRE

QUESTIONS	Réponses et Propositions
1. Strasbourg s'est engagée très tôt pour l'accueil inconditionnel des personnes en France, et adhère à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) . Allez-vous reconduire cet engagement ?	OUI et nous renforcerons cet engagement. Pour nous la solidarité internationale commence au coin de la rue. Nous ferons de notre ville un rempart contre les politiques nationales de stigmatisation,.
2. Comment assurerez-vous l'accès aux droits sociaux et économiques à tous les habitantes et les habitants de la ville par	
- l'accueil dans les services administratifs et sociaux, l'accès aux services publics	Nous renforcerons l'accueil physique avec des horaires élargis et un déploiement massif de moyens dans les mairies de quartier
- la mise à l'abri, l'accueil de jour, l'hébergement, le logement	Audit du patrimoine vacant pour une mise à l'abri immédiate // Bras de fer avec l'État pour l'application de la loi de réquisition de 1945 des locaux privés // Encadrement des loyers et généralisation du permis de louer contre les marchands de sommeil
- la sécurité pour tous et toutes, le refus des discriminations, la lutte contre les dérives xénophobes	la Ville se constituera partie civile lors des procès liés aux discriminations // Instauration d'une police de proximité formée à ces enjeux pour garantir la tranquillité de tous et toutes
- l'assistance sociale, sans barrières administratives	Domiciliation inconditionnelle au CCAS // soutien accru aux travailleurs sociaux pour aller à la rencontre des plus isolés
- l'accompagnement vers l'insertion (professionnelle, apprentissage du français oral et écrit, médiation numérique...)	Apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE) gratuit pour les plus précaires.
- l'accès à la santé, l'accessibilité et l'aménagement des équipements urbains	Création de Centres de Santé municipaux // Accès aux soins et à des sanitaires publics pour tous
- l'accès aux crèches, à la scolarité, à l'école (orientation et affectation), à la cantine, au périscolaire, à la vie étudiante	Gratuité des fournitures scolaires et de la cantine selon quotient familial
- l'accès aux transports publics	Gratuité des transports pour les moins de 26 ans
- l'accès à une alimentation suffisante et saine, l'accès à l'aide alimentaire	Création de cantines populaires en coordination avec les associations de distribution alimentaire
- l'accès à la culture (médiathèques, musées, spectacles, éducation artistique, sports...)	
- l'expression des besoins et droits des personnes invisibilisées et sans droit de vote	Ouverture du droit de vote aux concertations locales dès 16 ans, sans condition de nationalité

3. Les associations font aussi vivre les territoires et répondent aux besoins des habitantes et des habitants. Comment imaginez-vous le partenariat avec les associations engagées pour la solidarité, l'action sociale, la défense des droits, l'éducation populaire ?	
- Quelle coordination comptez-vous mettre en œuvre pour permettre aux associations d'assurer leurs missions ? Quelles facilités pourriez-vous proposer ?	Passage d'une logique d'associations « prestataires » à une logique de partenariat : fin de la mise en concurrence des associations // Généralisation des conventions pluriannuelles // Les élu-es seront des soutiens présents sur le terrain pour co-construire les politiques publiques de solidarité.
- Comment la ville favorisera-t-elle des échanges, des partages d'expérience et de compétence... entre les associations	Mutualisation des moyens : prêt de matériel, mise à disposition de locaux et partage de fonctions supports (comptabilité, informatique). Notre objectif est que les associations se concentrent sur l'urgence sociale et l'éducation populaire.
4. Concernant l'engagement citoyen des habitantes et habitants de la ville, que proposez-vous	
- pour faciliter l'accès à la citoyenneté	Instauration d'une démocratie locale via le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) // Droit de vote local à tous les Strasbourgeois dès 16 ans, français ou étrangers // domiciliation inconditionnelle pour que les personnes sans-papiers puissent aussi exister administrativement et participer à la vie de la cité.
- pour permettre la participation des résidentes et résidents de nationalité étrangère	
- pour permettre la participation des sans-papiers (personnes à droits incomplets)	
Est-ce que la mixité sociale représente une priorité pour vous ? Pourquoi ?	
	Oui, c'est un impératif politique pour briser la ségrégation croissante qui fragilise notre ville. Elle commence par une lutte frontale contre les inégalités matérielles // Quotas de logements sociaux ambitieux dans chaque nouveau programme immobilier, tout en luttant contre la gentrification par l'encadrement des loyers. // Egalité salariale et la stabilité de l'emploi, combats que nous portons au niveau national. // Bataille culturelle pour que l'espace public appartienne à tout le monde. La mixité sociale se nourrit de la reconnaissance des parcours de chacun
Comment assurerez-vous le vivre-ensemble dans la ville...	
... Journées de mobilisation telles que Semaine des réfugiés, Journée accueil-inclusion, le 8 mars, marche des visibilités, ... ou manifestations festives ou culturelles	Le vivre-ensemble se construira dans la lutte et la fête. Fidèles à notre ADN d'implantation dans les combats sociaux, nous ferons de la lutte contre les dominations des temps forts de notre mandat. Qu'il s'agisse de la Semaine des réfugiés, de la Marche des visibilités ou du 8 mars, la municipalité sera en première ligne pour transformer ces journées en manifestations populaires, festives et politiques, affirmant que Strasbourg est une ville où chaque identité est une richesse.